

PROTEGER NOS ESPACES VERTS source de nature...



Les espaces verts désignent les endroits où la nature a été aménagée (jardinières, allées fleuries, parcs...) pour lui donner une plus grande place au sein de la ville. C'est dire s'il y a du travail pour la Municipalité et l'OPH 77 ! Fortement impliqué à embellir le cadre de vie général, l'OPH 77 s'occupe quotidiennement de leur entretien : ramassage des déchets par les gardiens, entretien des plantations... mais son action s'arrête là où commence celle de la Municipalité ! Pour bien comprendre de qui relève la responsabilité de l'entretien de certaines zones, il convient de se renseigner !

Astuce

Avoir un balcon fleuri en été, c'est possible ! Voici quelques principes de précautions utiles pour choisir et soigner ses plantations :

- Eviter les plantes gourmandes en eau ou à feuillage fragile et préférer des pétunias retombants, verveines, géraniums...
- En cas de courte absence, repérer le coin du balcon le moins ensoleillé et y placer les plantes. Solliciter des voisins ou des proches pour venir les arroser.
- Arroser au pied des plantes, de préférence le soir, pour éviter les chocs thermiques et l'évaporation.
- Veiller à ne pas laisser l'eau stagner dans une soucoupe car les racines des fleurs s'asphyxient.
- Pour réhydrater une plante assoiffée, en plus de l'arrosage, immerger le pot dans un seau d'eau contenant un peu de vinaigre blanc et la placer quelques heures à l'abri du soleil.

ADOPTER LES BONNS GESTES

L'OPH 77 porte une grande attention aux espaces verts : pour les préserver, il est nécessaire d'adopter quelques habitudes simples.

Les déchets... à la poubelle !

Les poubelles sont là pour vos déchets... utilisez-les !

Aucun déchet ne doit être jeté par la fenêtre ou à côté des poubelles... mais bien dedans !

Un espace vert... pas des toilettes pour chiens !

Par mesure d'hygiène publique, ne laissez pas votre chien faire ses déjections dans les espaces verts. Rappelez-vous que ces espaces publics sont parfois des aires de jeu pour les enfants.

Les cheminements piétonniers... pour se promener !

Profiter des espaces verts sans les abîmer, c'est possible ! Suivez les cheminements piétonniers tracés aux abords des jardinières, arbustes... pour ne pas les endommager.

Ballons... loin des plantations !

Ballons et autres projectiles provoquent d'importants dégâts sur les plantations. Pour limiter les risques, utilisez les terrains sportifs, plus inoffensifs pour nos végétaux !

Véhicules... pas dans l'herbe !

Les voitures, motos, scooters, vélos doivent être stationnés sur les emplacements prévus à cet effet. Un espace vert sans fleurs ni herbe, ça n'a pas d'intérêt !

